

M.E.S., Numéro 108, Janvier-Mars 2019

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

Mise en ligne le 11 janvier 2022

L'EAU DOUCE DE LA RDCONGO : POUR UN AVENIR DE PAIX OU DE CONFLITS EN AFRIQUE ?

par

Franklin ONIEMBA MUNDALA

*Chef de Travaux, Faculté de Sciences Sociales
Université de Kinshasa*

INTRODUCTION

La ressource naturelle *eau* a depuis longtemps et toujours intéressé les spécialistes de la « géopolitique de l'eau »¹ à plus d'un titre.

Cet intérêt a valu à la ressource eau des qualificatifs comme ceux de « l'or bleu », « l'or du troisième millénaire », parce qu'étant devenue à cause de sa rareté (due à la hausse des besoins générés par la croissance démographique et urbaine), l'enjeu stratégique et le défi majeur du 21^{ème} siècle.² Ce qui fait qu'en Afrique plus qu'ailleurs, l'eau douce constitue un problème crucial pour l'humanité en ce sens qu'elle conditionne la pérennité de la vie sur terre. C'est pour cela qu'aujourd'hui et bien plus encore demain, l'eau inspire et inspirera les politiques des Etats et les logiques d'aménagement des territoires.

C'est dans cette logique qu'il convient de placer l'eau douce du bassin fluvial du Congo, convoitée par d'autres pays voisins ou lointains du continent africain, qui n'ont pas suffisamment d'eau. Cela s'entend, car, si le développement de l'Afrique repose sur des multiples facteurs, le principal reste l'accès à l'eau de bonne qualité, mais dont la disponibilité demeure restreinte et inégale. L'eau douce ne représente, en effet, que 2,5% des ressources totales de la planète, le reste étant formé par les mers et les océans.³ Elle est

repartie sur quatre grands bassins hydrographiques du monde dont celui de la République Démocratique du Congo, qui dispose de 62% des réserves de la région Afrique et 25% de la ressource mondiale.⁴

Certes, de nombreuses publications placent l'eau au cœur des conflits du XXI^{ème} siècle (hydro-conflictualité), allant jusqu'annoncer des « guerres de l'eau ». Pour nous, la présente étude a le mérite de soutenir qu'avec la notion d'hydro-solidarité, l'eau douce du Congo, peut constituer un facteur de paix en Afrique.

Face à cela, une interrogation taraude notre esprit, celle de savoir sous quelles conditions l'eau de la RDC peut-elle contribuer à un avenir de paix en Afrique, au lieu d'y être un facteur de conflits? Telle est la toile de fond de la problématique à la base de cette réflexion.

Ce travail s'articule autour de deux points. Le premier présente la RDC comme le château d'eau douce d'Afrique. Le second aborde la nécessité de partage par le biais de la coopération régionale, gage de paix et de développement du continent. Une brève conclusion met un terme à cette étude.

I. RDCONGO, LE VERITABLE CHATEAU D'EAU D'AFRIQUE

Comme d'aucuns l'ignorent, la RDC dispose de considérables atouts naturels, dont le plus important demeure la richesse hydrographique de son fleuve, dans un continent particulièrement affecté par la sécheresse.⁵

En clair, l'eau douce constitue pour ce pays, la plus grande richesse du patrimoine national. Son réseau hydrographique très dense et varié le place comme la première réserve d'eau douce en Afrique, donc le pays le mieux arrosé, au point que certains

¹ Y. LACOSTE, *L'eau dans le monde, les batailles pour la vie*, éd. Larousse, Paris, 2010, p.84.

² F. GALLAND, *L'eau : géopolitique, enjeux, stratégies*, éd. CNRS, Paris, 2008, p.13.

³ K. CSEFALVAYOVA, « Eau, conflit, coopération », in François GEMENNE (dir), *L'enjeu mondial : L'environnement*, éd. Sciences Pô les presses, Paris, 2013, p.69.

⁴ M. MUTINGA MUTUISHAYI, *La guerre de l'eau aux portes de la RDC*, éd. Le potentiel, Kinshasa, 2014, p.29.

⁵ L'Afrique ne possède que 9% des ressources en eau. C'est le deuxième continent le plus sec au monde après l'Australie.

n'ont pas hésité de le qualifier de château d'eau de l'Afrique.¹

Le Fleuve Congo, long de 4.700Km avec un débit de 50.000m³/seconde et ses nombreux affluents qui l'alimentent toute l'année, constituent le second bassin le plus étendu au monde (3,80 millions de Km²) après celui du grand fleuve sud-américain (6,95 millions de Km²).²

La RDC est aussi naturellement dotée de nombreux lacs répartis en trois principaux groupes³ :

- les Lacs de montagne : Lacs Mobutu (ex Albert), Tanganyika, Kivu et Edouard ;
- les lacs de plateaux : Lacs Moero et Bangwelo ;
- les Lacs résiduels : Lacs Tumba et Maï-ndombe.

En outre, à part le bassin du Congo, la RDC appartient à trois autres bassins hydrographiques d'Afrique dont celui de Shiloango avec l'Angola, celui du Nil avec le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda, le Soudan, le Soudan du Sud, l'Ethiopie, l'Egypte et l'Erythrée, celui enfin du Zambèze avec la Zambie, le Zimbabwe et le Mozambique.⁴

Ce privilège naturel dont jouit ce pays a fait dire au sénégalais Cheik Anta DIOP, déjà en 1960, que le bassin du Congo était appelé à devenir la première région industrielle et le centre principal de l'industrie lourde d'Afrique⁵. Malgré cela, il est à signaler que l'eau douce reste en Afrique une denrée à la fois rare et un excellent révélateur de son inégal développement. Ce qui y crée une situation de dépendance en eau des uns à l'égard des autres, susceptible d'induire des conflits. Par exemple, des tensions se feraient jour entre l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie à propos des eaux du fleuve Congo et du lac Victoria. Raison pour laquelle le présent article plaide pour une approche qui soit à même d'en atténuer les attributs de conflictualité.

II. NECESSITE DE PARTAGE VIA LA COOPERATION

L'importance de l'eau douce à l'échelle tant planétaire que régionale n'est plus à démontrer. Ressource vitale et très sollicitée, aucun pays ne peut s'en passer. Néanmoins, l'eau douce étant inégalement répartie sur la planète, conduit à opposer, selon Philippe Hugon⁶, deux catégories d'Etats ou de zones : d'un côté ceux qui ont l'eau et de l'autre ceux qui souffrent de pénurie mais qui veulent en avoir.

Cette réalité fait que chaque Etat cherche les voies et moyens pour satisfaire ses besoins hydriques, soit par le moyen belliqueux soit par le moyen pacifique. C'est ce dernier moyen qui nous intéresse, justement parce qu'il doit favoriser en Afrique une coopération permettant de partager l'eau douce, aux fins de rétablir tant soit peu, l'équilibre au niveau régional, étant entendu que la diplomatie et la coopération aident les Etats à prendre conscience de leur interdépendance et les rendent plus responsables et plus solidaires.⁷

D'où les interdépendances des Etats sur la question d'accès à l'eau qui devraient normalement les conduire à plus de coopération que de compétition. Marie-Claude SOMOUTS et ses co-auteurs pensent même que l'interdépendance devient un mot d'ordre destiné à faire appel à la solidarité en gommant des divergences nées des inégalités et des intérêts antagonistes.⁸ C'est pour cela que la notion d'hydro-solidarité vient à pic pour montrer, ce faisant, que l'eau potable de la RDC est un facteur susceptible de procurer la paix voire de renforcer les liens de convivialité entre les Etats africains et leurs peuples, et pourquoi pas entre les générations.

Dans le même ordre d'idées, Radio France Internationale diffusait : « ce qui fait la force de l'eau c'est la logique de coopération et de partage qui caractérise la ressource de plus en plus rare ».⁹

Ainsi, étant nantie des ressources hydrauliques importantes, la RDC peut les exploiter rationnellement en les exportant vers des Etats africains qui en ont

¹ Lire avec intérêt M.F. CROS et F. MISSE, *Géopolitique du Congo(RDC)*, éd. Complexe, Bruxelles, 2006, p.27 ; T. UBOLE KHOSHI et P. YUMBI, *R.D. Congo : Terre de potentialités, d'opportunités, de convoitises et de pillages. Des origines à nos jours*, éd. Du CEPAS, Kinshasa, 2017, p.58.

² M.F. CROS et F. MISSE, *op. cit.*, p.27.

³ T. UBOLE KHOSHI et P. YUMBI, *op.cit.*, p.59.

⁴ M. MUTINGA, *op.cit.*, p.29.

⁵ *Idem*, p.30

⁶ P. HUGON, *Géopolitique de l'Afrique*, éd. Sées, Paris, 2007, p.157.

⁷ B. BAGULA CHIBANVUNYA, « Principes de transfert de ressources en eau douce du bassin du Congo vers les pays à stress hydrique », in *1^{er} colloque international sur la problématique de l'eau*, Kinshasa, du 08-12 mai 2007, p.59.

⁸ M.C. MOUTS et alii, *Dictionnaire des relations internationales*, éd. Dalloz, Paris, 2003, p.278.

⁹ RFI : L'émission géopolitique-Le débat, présentée par Marie-France CHATIN en date du 6 novembre 2018 à 19h00'.

grandement besoin et cela peut procurer au pays des recettes nécessaires pour son développement. Elle, qui fait l'objet des sollicitations, afin qu'elle vende une partie des flux torrentiels de son majestueux fleuve à la Lybie et qu'elle approvisionne le Lac Tchad menacé d'assèchement.¹ Cette idée, dans le souci de maintenir l'équilibre climatique et garantir un avenir favorable aux générations futures, fait appel à une série des projets subséquents.²

2.1. Le projet Lac Tchad

Ce gigantesque projet consiste à transférer l'eau douce du bassin du Congo (à partir de la RDC) vers le bassin du Lac Tchad, en vue de le revitaliser³. Tâche pas impossible, reconnaît un analyste, l'eau étant disponible au Sud et à l'Est. Au Sud, il s'agit du fleuve Congo et à l'Est, le fleuve Nil. Autant dire que dans l'un ou l'autre cas, la RDC est interpellée car appartenant aux bassins versants de deux fleuves.⁴

2.2. Le projet Transaqua

Le projet Transaqua est similaire à celui du Lac Tchad. Il vise la fourniture aux pays membres de la Communauté du Bassin du Lac Tchad (CBLT) de l'eau douce en provenance de la R.D. Congo. De son vrai titre « Transaqua, une idée pour le Sahel », il concerne le Cameroun, le Niger, le Nigeria, la République Centrafricaine, la Lybie et le Tchad.⁵

La réalisation du projet Transaqua est un enjeu existentiel pour l'Afrique et l'unique possibilité de régler le problème des eaux dans le Sahel. Ce qui soulève évidemment une question géopolitique du partage de la ressource hydrologique entre les pays du bassin du Congo. Pour des raisons à la fois politiques, géostratégiques voire économiques, Transaqua a été présenté en trois étapes évolutives : Transaqua I, Transaqua II, Transaqua III.

2.3. Le projet Lac Nasser

En vue de pallier à la diminution de l'eau dans le Lac Nasser du fait de la construction du barrage de la centrale hydroélectrique de la renaissance en Ethiopie,

sur le Nil bleu qui apporte plus de 60% du débit du fleuve Nil, l'Egypte avait fait parvenir au gouvernement congolais une demande de l'eau du bassin du Congo.

Le Lac Nasser alimente le barrage d'Assouan qui fournit l'énergie électrique à toute l'Egypte. Le Caire qui voit d'un mauvais œil la construction, par l'Ethiopie, du barrage de la Renaissance aurait donc besoin, comme plan B, d'un apport en eau hors Nil. Selon ce projet, le prélèvement de l'eau se ferait au niveau de la ville de Mbandaka par pipeline pour atteindre Assouan sur une longueur de 2.000Km.⁶

2.4. L'Aqueduc Congo-Namibie

Il s'agit d'un projet de transfert de l'eau du fleuve Congo vers le fleuve Okavango sur demande de la République de Namibie.

Selon Modeste Mutinga Mutuishayi, citant Nukaka, un hydrogéologue congolais, quand, en août 1998, la guerre éclate au Congo, la Namibie vient au secours du gouvernement avec des militaires qui déclaraient qu'ils sont là car on leur a promis de construire un canal qui conduirait l'eau du fleuve vers leur pays. Au moment où les troupes namibiennes sont au Congo, Sam Nujoma, le président de la Namibie envisageait de pomper l'eau du fleuve Congo et de l'amener à travers l'Angola sur une distance de 1000 kilomètres, aux sources du fleuve Okavango et entrer ainsi dans le système de transport national de l'eau.⁷ Ces différents projets témoignent de la volonté pour les Etats africains d'œuvrer en faveur de la solidarité et de la paix, à partir des ressources en eau saine de la RDC.

De ce qui précède, l'on comprend les propos d'Arnaud Pautet, qui allègue que l'eau peut être également un facteur d'intégration régionale, lorsque son partage oblige les Etats à coopérer, à mettre en œuvre des ententes entre bassins versants⁸.

Dans le même sens, Godefroid Kabengele Dibwe affirme que les Etats, dans le cadre de l'intégration régionale, sont appelés à sortir de leurs micro-nationalismes consistant à garder pour eux-mêmes les ressources que les autres n'ont pas et dont ils ont besoin. Car celles-ci peuvent être source de conflit si l'Etat propriétaire ne les partage pas avec les autres.⁹ Ceci revient à dire que ces ressources une fois

¹H. MOVA SAKANYI, « Praxis internationale pour une gestion stratégique de l'eau », in *DOUNA, Revue de Centre d'Intelligence Stratégique et des Relations Internationales*, n°I, novembre-décembre 2006, p.53.

² Modeste MUTINGA M., *Op.cit.*, p.67.

³ KASONGO NUMBI KASHEMUKUNDA, *Eaux et forêts de la R.D. Congo : un défi géostratégique*, éd. L'Harmattan, Paris, 2008, p.98.

⁴ M. MUTINGA, *op.cit.*, p.68.

⁵ *Idem*, p.69

⁶ *Idem*, p.74.

⁷M. MUTINGA, *op.cit.*, pp.74-75.

⁸ A. PAUTET, *Afrique (s), du Continent oublié ou Continent convoité*, éd. Ellipses, Paris, 2011, P. 203

⁹ Godefroid KABANGELE DIBWE, *Affirmation faite à l'occasion de la conférence organisée par la Chaire de Relations*

partagées, sont génératrices du climat de paix entre les pays, entre les communautés humaines¹.

CONCLUSION

Retenons en substance que les activités humaines sont tributaires de nombreuses ressources naturelles. C'est le cas des minerais, du pétrole, des sols et singulièrement de l'eau. L'eau douce surtout à un très grand potentiel stratégique à travers le monde, au point que y accéder, est devenu un enjeu de géopolitique mondiale et régionale incontournable. D'où la nécessité d'une approche qui puisse en atténuer les attributs bellicistes ou de conflictualité, bien que celle-ci reste la règle dans les relations internationales.

C'est à ce niveau que nous soutenons que la République Démocratique du Congo, jouisse, de par ses ressources hydriques immenses, de la possibilité d'assumer un rôle de locomotive dans la coopération régionale sur l'eau douce. Pour ce faire, en actionnant la *diplomatie de robinet*, elle doit encourager et développer une politique d'ouverture dans le sens de consentir à des propositions tendant à transférer le précieux liquide de son fleuve vers des zones à stress hydrique, dans une perspective de la géopolitique africaine.

Kasongo Numbi vient à la rescousse de cette idée lorsqu'il affirme que le transfert de l'eau de zones d'abondance vers les zones de carence serait facteur de paix, et pour ce faire, il faudrait l'encourager².

Bertin Bagula est du même avis, en reconnaissant que le transfert des quantités importantes d'eau du bassin du Congo vers les pays du Sud ou du Nord du continent, est possible et constitue un outil de développement durable et de paix³.

Et à Arnaud Pautet de conclure : « les ressources aquifères de la République Démocratique du Congo suffiraient à satisfaire les besoins des africains, car les grandes percées du fleuve Congo apporte une eau précieuse tout comme le grand Lac Victoria ».⁴

Certes, étant donné les connections multiples entre les ressources hydriques et les conflits, les risques de désaccord, de tension peuvent être réels,

mais jusqu'à présent le dialogue et la coopération l'emportent. Bruno Tertrais nous en donne une explication éloquente : « l'histoire montre que si le contrôle des ressources en eau fait partie des rapports de forces entre entités politiques, les contentieux dans ce domaine se résolvent en général sans recours à la force ».⁵

Ceci étant, L'eau douce développe donc une plus grande interdépendance,⁶ et peut être un chemin vers la paix et non vers la guerre.⁷ Pour Henri Mova Sakanyi, il serait malséant de construire des modèles déterministes formulant, de façon mathématique, les relations entre le paramètre eau et le paramètre guerre. L'eau ne porte pas la guerre comme la nuée porte la pluie.⁸ C'est-ce-que renchérit Katarina Csefalvayova, qui fait remarquer qu'à ce jour, si l'accès à l'eau a agi comme catalyseur de tensions interétatiques, il n'a encore jamais représenté la seule ou la principale raison de l'éclatement d'une guerre⁹.

Somme toute, nous pensons que la coopération régionale qui se développe (au niveau de l'Afrique) en matière des ressources en eau douce est ainsi déterminante et demeure à l'état actuel le meilleur moyen d'éviter la conflictualité, sinon le pire, comme sous d'autres cieux.

L'intérêt de cette coopération doit, à notre avis, être accru, concernant l'eau douce de la RD Congo, en vue de la formulation des politiques efficaces dans ce domaine, mais une coopération envisagée avec intelligence comme le bras technique de la diplomatie des Etats, seule alternative honnête à la violence. De cette façon, l'Afrique se voit placer sur la voie d'un avenir de paix dans l'optique du développement inclusif et durable.

In fine, puisque le problème de la rareté hydrique va probablement persister et s'aggraver, nécessitant des solutions efficaces non seulement en matière d'accès individuel à l'eau douce, mais aussi en matière de partage des ressources hydriques transfrontalières. Dans cette perspective, il est primordial que des règles claires et efficaces de partage international des ressources en eau soient établies, qui permettraient d'éviter des conflits et constitueraient

⁵ B. TERTRAIS, *La guerre*, éd. PUF, coll. « que sais-je », Paris, 2010, p.25.

⁶ P. KAMERI, « Eau, conflits et coopération : leçons tirées de l'expérience du bassin fluvial du Nil », in *Navigatingpeace*, n°4, Avril 2008, p.3

⁷ www.wilsoncenter.org/water

⁸ H. MOVA SAKANYI, « Pour une gestion stratégique des ressources hydriques », in *DOUNIA*, *Op.cit.*, pp.25-26.

⁹ K. CSEFALVAYOVA, « *Art.cit.* », p.76

Economiques Internationales du Département des R.I., tenue en date du 17/12/2016, sur l'Intégration africaine.

¹ *C'est nous qui commentons*

² K. KASONGO NUMBI, *op.cit.*, p.100.

³ B. BAGULA CHIBANVUNYA, « *Art.cit.* », p.59.

⁴ A. PAUTET, *op.cit.*, p.205

une base solide pour la recherche de solutions coopératives. Cela est d'autant vrai que, même en cas de différends autour de l'eau, certains pensent que l'inventivité humaine choisirait de coopérer au lieu de recourir à la force¹.

¹ Lire Henri MOVA Sakanyi, « Art.cit. », p. 30